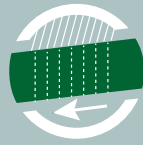


# ENJEU®

## Herbicide céréales



Efficace sur graminées  
dont Vulpin et  
Ray-grass



Utilisable  
sur parcelles  
drainées



Nombreux mélanges  
possibles avec un  
anti-dicotylédone



ENJEU® est  
issu des laboratoires  
Life Scientific

Pour plus d'informations :

<https://lifescientific.com/fr/products/fr-fr/enjeu>

**lifescientific**   
FRANCE

# ENJEU®

## Herbicide céréales

### Un rendement préservé grâce à l'efficacité sur graminées

- Une action complémentaire des 2 substances actives, Iodosulfuron et Méso-sulfuron
- L'apport de méfenpyr-diéthyl comme phyto-protecteur assure la sélectivité sur la culture

### Une souplesse d'utilisation

- Autorisé sur l'ensemble des parcelles, même si le sol est drainé avec plus de 45 % d'argile
- Homologué sur 7 céréales de 3 feuilles à 2 nœuds

### Praticité d'utilisation

- Pour compléter le spectre d'efficacité, de nombreuses associations sont possibles avec des anti-dicotylédones
- Moins d'impact olfactif grâce à la formulation WG

### PRÉSENTATION

- Composition : 30 g/kg méso-sulfuron, 6 g/kg iodosulfuron-méthyl, 90 g/kg méfenpyr-diéthyl
- N° d'AMM : 2170208
- Formulation : WG - granulés dispersables dans l'eau
- Classement : H315, H318, H410
- Délai de rentrée dans la parcelle : 24 heures
- L'emballage : en bidon de 3 kg

### CONSEILS DE MISE EN ŒUVRE DU PRODUIT

- ✓ S'assurer que le pulvérisateur est bien rincé avant de mettre en œuvre le produit.
- ✓ Toujours maintenir une agitation depuis la préparation de la bouillie jusqu'à la fin de la pulvérisation. La pulvérisation doit avoir lieu dans les plus brefs délais...
- ✓ Introduire le produit lentement de manière progressive.
- ✓ Ne pas stocker de bouillie dans le pulvérisateur.
- ✓ Enlever les filtres des buses mais garder les filtres de tronçons de rampe.
- ✓ Bien rincer son pulvérisateur après utilisation.



### EXTRAIT\* DU TABLEAU DES USAGES

Culture	Cible	Dose homologuée	Nombre maxi d'application par culture	Conditions d'emploi	Délai avant récolte (DAR)	ZNT par rapport aux points d'eau
Blé tendre d'hiver Blé dur d'hiver Seigle Triticale Épeautre	Graminées et dicotylédones annuelles	0,5 kg/ha	1/an	Post levée de la culture	90 jours	5 mètres
Blé tendre de printemps Blé dur de printemps	Graminées et dicotylédones annuelles	0,33 kg/ha				

\* Pour plus d'informations se reporter à l'étiquette du produit.

### RECOMMANDATIONS

Sur Agrostis, Pâturins, Vulpin : 0,3 kg/ha + huile - Sur Avoine à chapelets, Brome mou, Folle avoine, Phalaris, Ray Grass : 0,5 kg/ha + huile. Toujours utiliser ENJEU® avec une huile adjuvante. Sur épeautre, l'ajout d'huile adjuvante est possible mais peut occasionner des marquages de phytotoxicité.

ENJEU® - AMM N° 2170208 - Composition : 30 g/kg (3.0% p/p) de méso-sulfuron-méthyl 6 g/kg (0.6% p/p) de iodosulfuron-méthyl-sodium 90 g/kg (9.0% p/p) de méfenpyr-diéthyl - Danger - H315 - Provoque une irritation cutanée. H318 - Provoque des lésions oculaires graves. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH208 - Contient un éthoxylat d'alcool gras - alkyléther. Peut déclencher une réaction allergique. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. P102 - Tenir hors de portée des enfants. P264 - Se laver les mains soigneusement après manipulation. P302+352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon. P305+351+338+310 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P391 - Recueillir le produit répandu. P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation agréée d'élimination des déchets. SP1 - e pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes. SPE3 - Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau. ® Marque enregistrée.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les conditions d'emploi et les usages, doses et conditions préconisées : se référer à l'étiquette du produit ou sur [www.lifescientific.com/fr/](http://www.lifescientific.com/fr/)

Life Scientific France - 11-13 rue des Aulnes - 69760 Limonest - 04 69 98 23 41  
Distribution produits phytos pro - Siret : 840 763 056 000 24 - TVA : FR23 840 763 056.  
[www.terza-rima.com](http://www.terza-rima.com) - Photos : ©Life Scientific - Adobe Stock ©Sergii - V0321



lifescientific  
FRANCE

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**